

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département

HERAULT

Délibération 2021/12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 2 avril 2021

Date de la convocation : 25 mars 2021

Date d'affichage : 25 mars 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : BUDGET 2021 COMMUNE

L'an deux mil vingt et un et le deux avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

PRÉSENTS : M. BILHAC - E. BONAFE - E. BONNIOL - B. CASTES - G. GUIZIOU - M. HUGOL - P. LOUX - C. NOHARET - I. SILHOL - S. SILHOL - P. SOULAIROL - C. VIDAL - D. ZARAGOZA

ABSENTS excusés : B. DEL ROX - S. JEUNET -

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Exposé :

Le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget 2021 de la commune.

Celui-ci s'établit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		52 497.68	600 412.20	866 535.89
Vote	846 425.68	793 928.00		
Reste à réaliser			186 263.20	85 393.00
Total	846 425.68	846 425.68	951 928.89	951 928.89

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE d'approuver le budget 2021 de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Isabelle SILHOL

